

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 14 MAI 2025

**- Septième résolution -**

L'Assemblée générale prend acte de la fin de mandat de Monsieur Gilles Guitton en qualité d'administrateur à l'issue de la présente Assemblée.

L'Assemblée générale nomme, à sa succession, Monsieur Médéric Monestier en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2027.

***Cette résolution est adoptée à la majorité.***

- Fin de l'extrait -

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Paris, le 15 mai 2025,



La Présidente  
Isabelle Simelière